

Énergie par qualité de produit		Seeland			Biel/Bienne			Suisse		
Consommation annuelle	Désignation tarifaire	Tarif simple ct./kWh	Haut tarif ct./kWh	Bas tarif ct./kWh	Tarif simple ct./kWh	Haut tarif ct./kWh	Bas tarif ct./kWh	Tarif simple ct./kWh	Haut tarif ct./kWh	Bas tarif ct./kWh
< 50'000 kWh/an	Classique Simple ¹	10.40			15.90			9.90		
	Classique Double ¹		9.60	6.60		15.10	12.10		9.10	6.10
50'000 - 100'000 kWh/an	Commerce		9.30	6.60		14.80	12.10		8.80	6.10
> 100'000 kWh/an	Industrie		7.80	5.90		13.30	11.40		7.30	5.40
Forfait	Forfait	11.80								
Provisoires	Provisoires	12.80								

Réseau basse tension									
Consommation annuelle	Désignation tarifaire	DU ² h/a	Taxe de base CHF/a	Puissance CHF/kW	Tarif simple ct./kWh	Haut tarif ct./kWh	Bas tarif ct./kWh	Énergie réactive ct./kVarh	Swissgrid ct./kWh
< 50'000 kWh/an	Classique Simple ¹		82.00		9.60				0.24
	Classique Double ¹		139.00			8.20	7.80		0.24
> 50'000 kWh/an ou > 30 kVA	Commerce A / Industrie A	> 2'800		136.00		3.80	3.80	6.00	0.24
	Commerce B / Industrie B	< 2'800		75.00		5.70	5.70	6.00	0.24
Forfait	Forfait		82.00		9.60				0.24
Provisoires	Provisoires		300.00		11.30				0.24

Réseau moyenne tension									
Consommation annuelle	Désignation tarifaire	DU ² h/a	Taxe de base CHF/a	Puissance CHF/kW	Tarif simple ct./kWh	Haut tarif ct./kWh	Bas tarif ct./kWh	Énergie réactive ct./kVarh	Swissgrid ct./kWh
> 100'000 kWh/an	Industrie ³ A	> 2'800		89.00		1.80	1.80	6.00	0.24
	Industrie ³ B	< 2'800		52.00		2.80	2.80	6.00	0.24

Redevances	
	ct./kWh
Redevances à la collectivité et pour l'éclairage public	1.90
Fonds énergies renouvelables	0.20
Fonds pour l'efficacité énergétique	0.10
Taxe d'encouragement légale ⁴	2.30

¹ Les consommateurs finaux ayant un profil de consommation comparable forment un groupe de clients. Pour les consommateurs finaux dans des biens immobiliers utilisés toute l'année avec une puissance de raccordement jusqu'à 30 kVA un seul groupe de cli Dans ce groupe de clients, le tarif Classique Simple est le tarif de base.

² DU = durée d'utilisation

³ Facturation d'une puissance de 150 kW au minimum

⁴ Redevance fédérale pour l'encouragement des énergies renouvelables et la protection des eaux et des poissons



Fiche tarifaire et de prix pour l'électricité 2019

valables dès 1er janvier 2019

Courant injecté	Remboursement d'énergie		rémunération GO		contribution de soutien ESB		Rémunération totale	
	Haut tarif	Bas tarif	Haut tarif	Bas tarif	Haut tarif	Bas tarif	Haut tarif	Bas tarif
Définition	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh
Énergie renouvelable	6.00	5.00	2.00	2.00	4.00	3.00	12.00	10.00
Énergie non renouvelable avec injection régulière	6.00	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6.00	5.00
Énergie non renouvelable avec injection sporadique	individuelle Regelung							

Suppléments qualité pour clients du marché libre	Seeland	Biel/Bienne
Définition	ct./kWh	ct./kWh
	0.50	6.00

Puissance reserve	Utilisation du réseau
	Puissance kW/a
Définition	CHF/kW
Moyenne tension	18.00
Basse tension	24.00

Prix technique de mesure	Coûts	Coûts
	par point de mesure	par évaluation
Définition	CHF/a	CHF
Mesure de la courbe de charge au quart d'heure y.c. transmission quotidienne selon SDAT CG ⁵	670.00	
Mesure de la courbe de charge au quart d'heure y.c. transmission quotidienne selon SDAT CG -VPN ⁵	790.00	
Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB Imp/kWh	60.00	
Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB Imp/kVarh	60.00	
Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB Période de mesure de 15 minutes	60.00	
Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB Contact de transmission pour le double tarif	60.00	
Evaluation unique (p. ex. Evaluation annuelle, périodique, etc.) Transmission en format Excel par courriel		150.00

⁵ Prix pour la technique de mesure installée avant le 01.01.2018.

Tous tarifs, taxes et prix hors TVA